



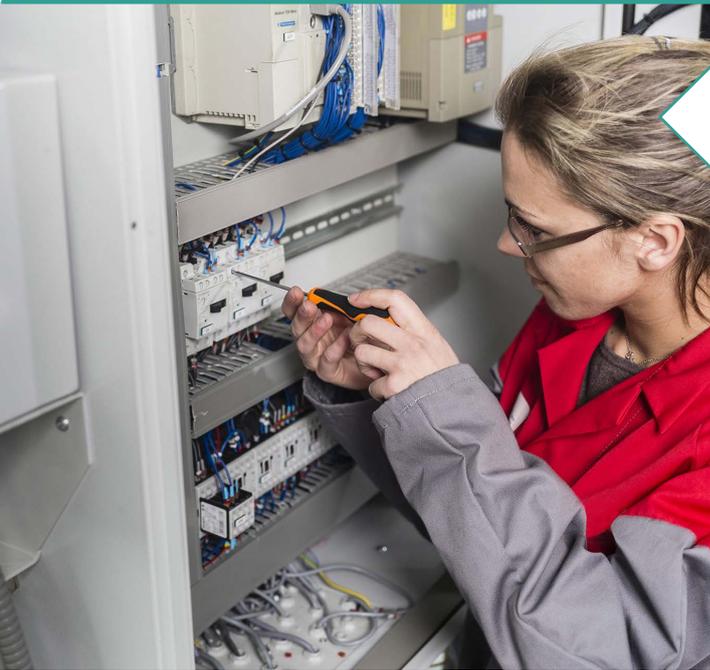
BTS

Electrotechnique (ET)

UIMM

PÔLE FORMATION
Nouvelle Aquitaine

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



LE METIER

Technicien capable d'étudier et de réaliser des installations électriques. Il intervient dans les bâtiments, les installations industrielles et les automatismes. Il réalise des installations nouvelles, mais peut également réaliser des opérations de maintenance et de contrôle. Le métier évolue avec l'apparition de la domotique, des réseaux informatiques et des télécommunications...



Scannez ce QR
code pour accéder
à la fiche produit



Voie d'accès

- Alternance
- Formation continue



Pré-requis ou niveau d'accès

Pour l'alternance :

- Baccalauréat STI2D
- Baccalauréat S
- Baccalauréat professionnel industriel de l'électrotechnique

En formation continue :

- Nous consulter en fonction de votre parcours professionnel



Public visé

En formation continue, salarié visant une évolution de poste dans son entreprise vers un métier de technicien supérieur. Pour plus d'informations, nous consulter.



Conditions d'inscription

Pour l'alternance :

- Être âgé de 16 à 30 ans pour l'apprentissage
- Se préinscrire en ligne
- Satisfaire aux prérequis et se présenter à l'entretien de motivation
- L'admission est définitive à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Pour la formation continue :

- La formation doit être validée en amont par votre entreprise



Nos points forts

- Une salle de formation et un atelier équipés de tableaux interactifs tactiles.
- Une ligne de production (savonicc) permettant l'étude de systèmes électrotechniques complexes.
- Des méthodes pédagogiques innovantes avec des mises en situation sur du matériel réel.
- Une plateforme LMS (Learning Management System = Easi) pour le suivi des apprentissages.

Inscrivez vous sur www.formation-industries-poitou-charentes.fr



Validation

Diplôme de niveau européen 5 (BAC+2) délivré par L'éducation nationale
Code RNCP : 4497



Activités professionnelles en entreprise

Résoudre des problèmes de nature technique
Participer à l'étude et à la conception d'installations ou d'équipements électrotechniques
Réaliser les devis à partir des cahiers des charges
Planifier, coordonner et intervenir sur une installation électrique
Définir et réaliser une mise en service en toute sécurité
Contrôler la conformité des installations et des équipements
Diagnostiquer la cause d'un dysfonctionnement
Réparer et améliorer les équipements industriels de production ou de service



Programme et contenu

Enseignement professionnel

Génie électrique
Automatisme
Physique appliquée
Essais de systèmes
Réalisation de projets
Analyse fonctionnelle et mécanique

Enseignement général

Culture générale et expression
Anglais
Mathématiques
Organisation de l'entreprise



Durée

Cette formation est réalisée en alternance Centre/Entreprise :

- 1ère et 2ème année (1350 heures de cours)
- 2ème année (675 heures de cours)

Cette durée peut varier en fonction du profil du candidat.



Date de session

Une rentrée à l'automne (septembre/octobre)



Tarif

Apprentissage et Contrat Professionnalisation :
Coût de la formation pris en charge par l'entreprise

Salarié :
Nous consulter



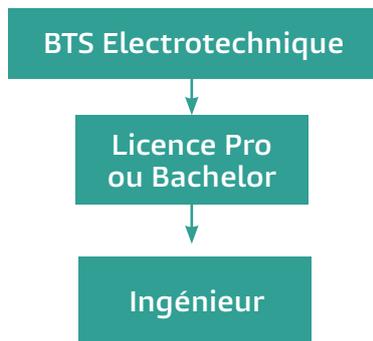
Débouchés professionnels

Le technicien supérieur peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriels, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment... C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement.



Poursuites d'études

Licence professionnelle (du domaine de l'électronique, de l'énergie, des automatismes ...)
Licence LMD (en électronique, électricité ...)
Ecole d'ingénieurs



Informations / Inscription

Site Deux-Sèvres

Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 NIORT

Contact :
Paule BRUNET
Tél : 05 49 37 68 50
Mail : pbrunet@fi-pc.fr

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap

Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56.



Suivez-nous



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire